Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213502552-20251202-202_35CM-DE

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le deux décembre deux mille vingt-cinq à 20h00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Bernadette LETANOUX, maire.
Date de la convocation : 25/11/2025 adressée par messagerie électronique.
Et publiée par voie d'affichage extérieur à proximité de la porte d'entrée de la mairie le 25/11/2025
Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents :15 ; Votants : 15
Conseillers présents : Yves RUELLAN , Brigitte NICOLAS, Roseline CAUGANT, Patrice GINGAT, ,Armel DENIS , Sébastien SALIOU, Sophie BARILLE , Fabien ALIX, Stéphane PRULHIÈRE, Yannick DANIEL, Patricia CARET, Nadège LESSIRARD, Betty CADOT, Carmen MAUDET
Secrétaire : Brigitte NICOLAS

Ordre du jour :

- APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF CONSTRUCTION LOGEMENTS ET CELLULES MÉDICALES RUE DU BAS CHAMP ;
- CONVENTION OCCUPATION DOMAINE PUBLIC AVEC AUTO PREMIUM 35 ;
- CESSION D'UNE PARCELLE AGRICOLE ;
- RENOUVELLEMENT CONVENTION FOURRIÈRE ANIMALE AVEC LA SACPA ;
- SUBVENTION AU CCAS POUR VERSEMENT PRIMES CENTRE-AÉRÉ & MUSIQUE-ARTS PLASTIQUES ;
- PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE RISQUE SANTÉ : CHOIX DE LA LABELLISATION
- DÉLÉGATIONS DU MAIRE ;
- DIVERS.

N° 34-2025- CESSION PARCELLE AGRICOLE ;

Madame le maire le Maire informe les membres du conseil que la commune possède une parcelle cadastrée section K n° 118 sur la commune de Saint-Méloir-des-Ondes. Cette parcelle d'une surface de 4748 m2 était louée à un agriculteur (environ 80€/an) qui a cessé son activité en 2024.

Madame le maire propose que cette parcelle soit vendue par l'intermédiaire de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) pour un montant de 2850,00 € (prix estimé par la SAFER sur la base de 6000 €/ha).

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le maire décide et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- La cession de la parcelle K118 par l'intermédiaire de la SAFER au prix de 2850.00€ ;

- D'AUTORISER le maire à signer les documents relatifs à la vente.

La secrétaire
Brigitte NICOLAS

Le maire,
Bernadette LETANOUX

MAIRIE DE ST-BENOÎT-DES-ONDES (Ille-et-Vilaine)